



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 novembre 2010

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h40.
Tous les conseillers sont présents.
Sandra BURDIN est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du mardi 26 octobre est validé.

1) **La redevance pour modernisation des réseaux** pour l'Agence de l'eau augmente.

Le conseil municipal valide le nouveau montant de 0,21€/m³ pour la redevance pollution et de 0,15€/m³ pour la redevance pour modernisation des réseaux.

Vote à l'unanimité.

2) **Validation du prix de l'affouage 2010/2011**

La proposition de la commission est de maintenir le prix de 6€ le stère.

Vote à l'unanimité.

3) **Autoriser le Maire à signer une convention pour réaliser rétrospectives et prospectives financières et épauler la commune pour les contrats de prêts**

Le prestataire SPL CONSEIL du groupe << CONCERTAUX FINANCE >> a pour mission d'assistance et de conseil en gestion de dette et d'analyses budgétaires rétrospectives et prospectives. Le devis comprend en plus le suivi de la dette et accompagnement de la mise en place des financements nouveaux pour une prestation de 2859€ ht. La convention de base est de 3€ par habitant soit 1347€. Le conseil se prononce sur la convention de base pour une durée d'un an et se propose de rencontrer SPL pour une offre complémentaire.

Vote à l'unanimité.

4) **Modification du contrat de fortagage de la carrière et autoriser Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat à l'étude notariale.**

Le contrat de fortagage actuel est rédigé pour une cubature validée par un relevé géomètre, avec déduction des déblais inertes.

Depuis quelques années, la difficulté réside dans le mélange des déblais inertes avec les apports extérieurs en déblais de classe 3. De ce fait, le contrat actuel n'est plus adapté.

Après réunion avec l'exploitant, il apparaît deux solutions pour remédier à cette problématique :

1^{ère} solution :

Modifier le contrat en transformant le volume en tonnage ; l'exploitant fournirait chaque début d'année le tonnage (relevé de bascule et analytique comptable) qui permettrait d'établir le titre.

2^{ème} solution :

Continuer avec un contrôle géomètre en adoptant la moyenne de 1977 à 2010 des inertes soit 13,56%. Ce qui permet de résoudre la problématique des apports extérieurs de classe 3.

Après avoir largement débattu, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, le conseil municipal se propose favorable à la modification au tonnage, solution 1, par 10 voix pour.

Une commission travaillera pour rédiger le nouveau contrat de fortagage et étudiera les besoins administratifs du relevé de tonnage à fournir par l'exploitant (présentation et détail).

5) Validation des subventions aux élèves du collège Pierre Vernier pour les voyages linguistiques

Les subventions sont nominatives, le conseil se propose de donner 25€ par élève.

Burdin Sandra, Kistrani Karine, Invernici Thierry étant concernés par cette demande se retirent du vote

Vote pour: 8 voix

6) Validation des devis pour entretien des plantations et nouvelles plantations

La société « Duchesne » de flagey propose un devis de 2353.77€ TTC pour les travaux d'entretien des plantations de la commune, remplacement des rosiers autour du monument aux Morts et remettre les anciens vers la salle des fêtes, un arbre au terrain de pétanque, deux arbustes au cimetière et divers.

Vote : Contre: MANIN Xavier

Abstention: REGAZZONI Damien

Pour: 9 voix

7) Contrat de vidange des postes de refoulement.

Tous les ans, on procède au nettoyage des postes de refoulement rue du Breuil et vinaigrerie, ces prestations sont à l'heure.

Le nouveau contrat comprend le nettoyage de ces postes de refoulement et une partie du réseau de l'assainissement (par roulement) pour une durée de 3 ans révisable ; soit FCA à 851.64€ TTC et Gaz et Eaux 1034.22€ TTC pour les mêmes prestations. Le conseil municipal se prononce pour FCA.

Vote à l'unanimité

8) Réfection de la Voirie Communale n°5

Il s'agit de la voie communale qui va à l'auberge du Liège, le conseil doit se prononcer en vue des demandes de subventions sur la nature du revêtement sur les 460 mètres. Les estimations pour de l'enduit 26 371,80 € TTC et l'enrobé 37 494.60€ TTC. Le conseil propose l'enrobé.

Vote contre : KISRANI Karine, INVERNICI Thierry, DEVAUX Jérôme, MORIS Guy, REGAZZONI Damien

Pour: 6 voix

9) Informations diverses :

-8 janvier 2011 : repas des anciens à 12h

-22 janvier 2011 : repas de la « Saint-Sébastien » avec une participation de 3€ pour réserver sa place

-vœux des entreprises et exploitants agricoles : jeudi 20 janvier 2011 à 20 heures

-vœux des associations : jeudi 27 janvier 2011 à 20 heures

- Fêtes des mères : mercredi 1^{er} juin 2011 à 20 heures en raison du pont de l'ascension

-défibrillateur cardiaque: réflexion sur le choix de posséder un appareil disponible au public (Xavier Manin se charge de cette mission)

-bibliothèque : le jeudi 9 décembre 2010 à la salle « Saint Sébastien » avec le concours de la médiathèque, l'auteur Gisèle TUAILLON-NASS, prix Pergaud prix Marcel Aymé présente son dernier livre « rendez-vous des sages » récit biographie sur le passeur résistant Bernard Bouveret déporté à DACHAU, qui l'accompagnera..

-Pour les 99 ans de notre doyenne, Monsieur le Maire propose d'inviter à la mairie Marcelle LAITHIER ainsi que sa famille le lundi 13 décembre au soir.

-prochain conseil 21 décembre 2010 à 20heures.

Monsieur Le Maire lève la séance à 23 heures 40.